



**RÈGLEMENT NUMÉRO 703  
MODIFIANT LE PLAN  
D'URBANISME NUMÉRO 624**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a le pouvoir, en vertu de l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), de modifier le Plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'** il est opportun de modifier le Plan directeur de développement et le Plan d'affectation des sols faisant tous deux partie intégrante du Plan d'urbanisme numéro 624 de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion a dûment été donné lors de séance ordinaire du 7 août 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** le premier projet de règlement a été adopté le 5 septembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** suite de l'assemblée de consultation tenue le 25 septembre 2023 à 18 h 00, il n'y a pas eu lieu de modifier ce projet de règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 703 peut être adopté;

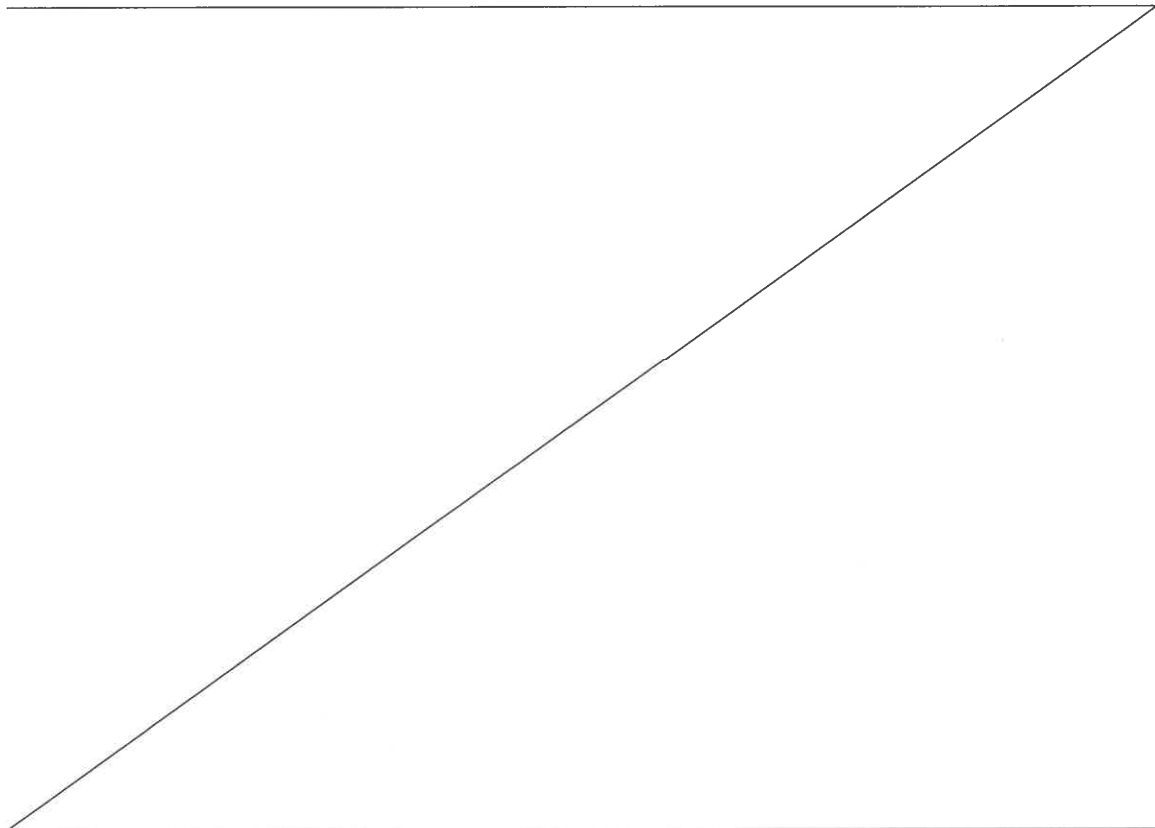
**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QU'** un règlement de ce conseil portant le numéro 703 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

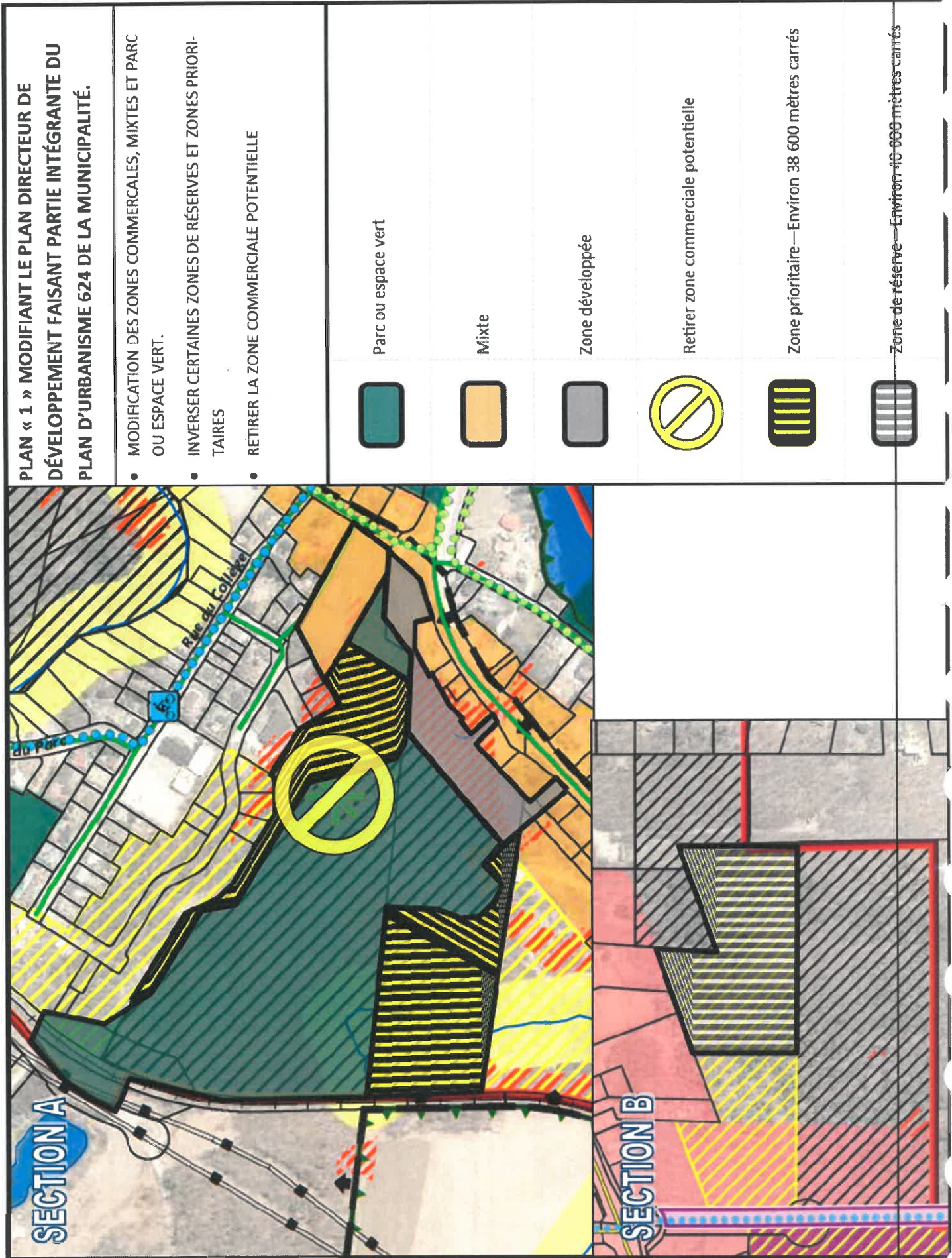
**ARTICLE 1 :** Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2 :** Le présent règlement porte le numéro 703 et peut être cité sous le titre « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme numéro 624 »;

**ARTICLE 3 :** Concorder les zones de réserve et les zones prioritaires du Plan d'affectation des sols du Plan d'urbanisme 624 avec les zones identifiées sur le plan « 1 » de ce présent règlement ;

**ARTICLE 4 :** Modifier le plan directeur de développement du plan d'urbanisme numéro 624 conformément plan « 1 » suivant;







RÈGLEMENT NO. 703 (SUITE)

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.  
Adopté.

**JONATHAN PICHÉ**  
Directeur général

**NATHALIE BRESSE**  
Mairesse

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT:	7 AOÛT 2023
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT:	5 SEPTEMBRE 2023
CONSULTATION PUBLIQUE:	25 SEPTEMBRE 2023
ADOPTION DU RÈGLEMENT:	2 OCTOBRE 2023
CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC :	24 JANVIER 2024
PUBLICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR :	27 FÉVRIER 2024